

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

---

(Du 27 Décembre 1869.)

Le Département fédéral des postes a été autorisé, par le Conseil fédéral à passer avec le Gouvernement du Canton de Zurich une convention pour l'établissement d'un bureau télégraphique à *Aussersihl* près de Zurich.

---

(Du 29 Décembre 1869.)

Le Conseil fédéral a reçu la douloureuse nouvelle que Mr. le Conseiller fédéral *Ruffy*, qui était élu Président de la Confédération pour l'année 1870, est subitement décédé dans la nuit du 28 au 29 courant.

---

Le Conseil fédéral a autorisé son Département des postes à passer, avec le Gouvernement du Canton de Berne, une convention pour l'établissement d'un bureau télégraphique à *Oberdiesbach*.

---

Le Conseil fédéral a nommé :

(le 27 Décembre 1869)

Buraliste postal à Gossau (Zurich) : Mr. *J. Schaufelberger*, Conseiller cantonal, de et à Gossau ;

(le 29 Décembre 1869)

Télégraphiste à La Sarraz :	Mr. <i>Charles Rochat</i> , de l'Abbaye, secrétaire communal à La Sarraz (Vaud) ;
»        » Baulmes :	» <i>Charles Dériaz</i> , secrétaire communal, de et à Baulmes (Vaud).

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1869
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.12.1869
Date	
Data	
Seite	718-718
Page	
Pagina	
Ref. No	10 061 414

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.